



Échange étudiant Mont-Tremblant - Châtel

Ariane Dupras se prépare à s'envoler pour Châtel

(Mont-Tremblant, le 21 juin 2017) – Afin de souligner le départ d'Ariane Dupras pour la Commune de Châtel, en France, dans le cadre de l'échange étudiant du *Programme intermunicipalités des associations Québec-France et France-Québec*, un 5 à 7 a été organisé en son honneur le lundi 19 juin, où étaient réunis les membres du conseil et du comité de jumelage ainsi que sa famille.



Ariane entourée de son père Jocelyn Dupras et de sa conjointe Chantal Blanchette, de la mairesse suppléante, Thérèse Barrette, ainsi que de sa mère Annie Alarie et de son conjoint Jean-Pierre L'Heureux.

Pour une deuxième année, le Conseil municipal est heureux d'offrir le billet d'avion aller-retour. La mairesse suppléante et conseillère municipale Thérèse Barrette lui a remis un petit cadeau de départ et lui a souhaité un bon voyage : « C'est grâce au jumelage, qui unit depuis 27 ans la Ville de Mont-Tremblant et la Commune de Châtel, que nous pouvons donner l'occasion à nos jeunes de découvrir le monde [...] Ariane, ce sera pour toi une expérience de vie et de travail inoubliable, j'en suis sûre. »

Le président du comité de jumelage, M. Pierre Pilon, lui a également remis un présent, cette fois-ci pour sa famille d'accueil, en lui soulignant que « les Châtellans sont très chaleureux et gentils, tu seras très bien accueillie dans leur beau coin de pays ».

Ariane a profité du moment pour remercier chaleureusement le Conseil municipal de lui permettre de vivre cet échange : « Ce voyage sera pour moi une expérience exceptionnelle et enrichissante qui me permettra de réaliser un rêve, celui de voyager en France! »

De son côté, la Ville de Mont-Tremblant accueillera la jeune Châtellane Gaïa Bulliard qui sera hébergée dans la famille d'Ariane. Rappelons que l'hébergement réciproque gratuit en famille est une condition pour participer à cet échange.



Ville de
MONT-TREMBLANT

Communiqué de presse

À propos de l'échange étudiant

Dans le cadre du *Programme d'échanges intermunicipalités des associations Québec-France et France-Québec*, la Ville de Mont-Tremblant et sa ville jumelle en France, Châtel, offrent un stage d'été rémunéré à deux étudiants âgés entre 18 à 29 ans. Lors de l'échange, l'étudiant tremblantois effectue son stage au sein d'un organisme œuvrant en tourisme ou en loisirs à Châtel, alors que l'étudiant châtelain occupe un emploi au sein du Service de la culture et des loisirs.